

LA SUBSTITUABILITÉ COMME PROPRIÉTÉ DES ÊTRES SOCIAUX, LES CONDITIONNELS ET LA PRÉDICATION

Pierre Livet

*Université de Provence
pierre.livet@univ-provence.fr*

RÉSUMÉ

Les interactions sociales mettent en jeu une forme de possible qui exige, quand on part de l'actuel, de pouvoir y revenir : le « virtuel ». Les liens sociaux fondamentaux — l'échange, par exemple — mettent en jeu des virtualités qui doivent pouvoir se substituer l'une à l'autre, formant ainsi des « substituabilités ». On peut les analyser comme deux conditionnels, tels qu'appliquer le conséquent de l'un mène à remplacer l'antécédent du premier par celui du second, qui lui est opposé, et réciproquement. Mettre en action un de ces conditionnels revient donc à intervertir l'ordre entre les mondes possibles qui permet d'évaluer la vérité de l'autre. Cet entrelacement entre conditionnels exige que pour instancier les universels qu'ils impliquent, il faille relier le particulier instancié à l'instanciation de l'universel opposé. Les universaux ne sont ainsi pas séparables des particuliers, mais pas non plus réduits à une série de particuliers. Ils semblent avoir un statut similaire à celui des virtuels.

ABSTRACT

The ontology of social interactions needs a specific kind of possible, the “virtual” : when a virtual departs from actuality it has to come back to it. The fundamental social links — like exchange — are made of virtuals that can be substituted for each other, building the structure of a “substitutability”. They can be analyzed as two conditionals, such that applying the consequent of the first leads to replace its antecedent by the opposite one of the second conditional, and conversely. In such a move, the order between possible worlds that allows us to evaluate the truth value of the conditional is reversed. Such an intertwining of conditionals requires that in order to instantiate their universals, we have to relate the instantiated particular to the instantiation of the opposite universal. Universals are not separable from particulars, but in addition not reducible to a series of particulars. They appear to play a role similar to the one of virtuals.

MOTS-CLÉS

Conditionnel, Possible, Virtuel, Substituabilité, Instanciation, Universel, Êtres sociaux

1 INTRODUCTION

Les acteurs sociaux et économiques, pour décider du choix de telle ou telle action, tiennent compte non seulement des faits actuels, mais de leurs souvenirs, de leurs anticipations. Ils agissent pour éviter des dangers possibles et pour transformer le monde qui les entoure en le rapprochant de mondes possibles qui présentent des propriétés plus satisfaisantes. Bref, les activités sociales et économiques ne dépendent pas seulement du factuel actuel, mais de contrefactuels : de faits qui ne sont plus, de faits qui ne sont pas encore, d'états de choses dont l'existence est évitée ou qu'on n'a pas réussi à faire passer dans l'existence.

De ces états de choses contrefactuels, nous pourrions penser, au moins pour les anticipations et les états de choses exclus de l'existence, qu'ils n'existent qu'à l'état de représentations ou de constructions mentales dans l'esprit des individus et que ce ne sont donc que des constructions subjectives. Mais dans la mesure où ils guident nos activités actuelles, ils ont plus de factualité ou d'objectivité que de simples objets possibles de représentation. Nous avons proposé, dans un livre récent (P. Livet et F. Nef, *Les êtres sociaux*, 2009) de les qualifier de « virtuels ». Le virtuel ainsi entendu se distinguerait du simple possible par une propriété : alors que le simple possible peut n'avoir pour ancrage dans le monde actuel que les activités de nos esprits, soit même être hors d'atteinte de nos esprits humains, le virtuel est certes d'une part ancré dans les représentations individuelles et les activités mentales des individus, mais d'autre part il a une influence sur des faits qui ne sont pas simplement des activités mentales. Les êtres virtuels n'ont pas qu'un seul ancrage. Si on les considère comme des processus ou des relations, ils ont deux ancrages au moins, l'un dans les activités mentales (et leurs réalisations physiques), l'autre dans des faits physiques de toutes espèces.

Admettre que ces êtres virtuels ont un mode d'existence plus robuste nous permet de critiquer l'anti-réalisme de l'économie et de la sociologie contemporaines. Les économistes théoriciens se soucient peu de savoir si leurs modèles rendent compte des faits, il leur suffit que ces modèles puissent présenter une interprétation dans les termes de « faits stylisés », sans qu'ils aient à prendre aucun engagement sur l'existence de processus qui correspondraient aux fonctions des modèles. Les sociologues pensent en majorité que les faits sociaux sont des constructions sociales, et qu'il n'y a pas à se poser la question de l'existence d'entités correspondant à ces constructions mentales (le seul ancrage des constructions mentales leur suffirait). Nous pensons que s'il y a construction, il y a non seulement représentation, mais processus effectif de construction et maintenance de ces constructions. Cela exige au moins deux ancrages, l'un dans les représentations, l'autre dans des faits observables. Les faits sociaux peuvent alors regagner en réalisme. On peut même montrer que sans ces êtres virtuels, il n'existerait pas de sociétés. Si nous en venons aux virtualités qui sont au fondement des sociétés, nous devons ajouter qu'elles ont des propriétés particulières que n'importe quel virtuel ne

présente pas. Ces virtualités, nous les avons nommées « substituabilités ». Qu'est-ce à dire ? Prenons des exemples. Un échange entre deux producteurs exige que l'offreur ait renoncé à consommer ou stocker son produit, et qu'il ait donc pu substituer la production à la consommation ou au stockage, et que l'autre producteur ait accompli la substitution inverse. Dans une société primitive, le rôle de chasseur peut se substituer à celui de cueilleur, et réciproquement. Le cultivateur, lui, doit substituer le stockage d'une partie des graines récoltées à leur consommation, mais aussi, inversement, la consommation de l'autre partie à leur stockage. Le forgeron substitue son activité non pas à l'activité de fabrication par le cultivateur des outils tels que houes et araires, mais à la capacité de substitution, chez le cultivateur, de cette activité de fabrication à son activité de culture (cela se voit au fait que quand le forgeron ne peut plus travailler, faute de métal, on revient à cette substituabilité, et pas simplement à la fabrication par le paysan, et que par ailleurs le forgeron a besoin que le paysan puisse continuer à cultiver).

Pour mieux comprendre les conditions des substituabilités et la manière dont elles assurent les fondements des sociétés, il ne faut cependant pas nous borner à ces possibilités de réciprocité entre deux substitutions symétriques entre activités. Il faut aussi tenir compte de deux autres facteurs : l'appartenance des agents à des groupes, et l'inscription des activités des membres du groupe dans un environnement qui change — par exemple, pour le cultivateur, parce que pluie et sécheresse alternent, ou n'interviennent pas exactement de la même façon chaque année.

On peut alors utiliser le terme de substituabilité en parlant des interactions sociales et des interactions entre société et environnement, pour résumer les propriétés de situations du type défini dans le paragraphe suivant, où le terme de « but social » implique *a minima* l'idée de « perpétuation d'un groupe auquel on appartient », et où « environnement » désigne aussi bien l'environnement naturel que l'environnement d'autres groupes ou l'environnement modifié voire produit par le groupe.

Une activité A satisfait un but social G dans les conditions d'environnement C1 ; or les conséquences de A peuvent aller de pair avec un changement des conditions C1 — via les réactions de l'environnement à cette activité, ou via des changements exogènes — pour les conditions C2, dans lesquelles le but social G est satisfait seulement (ou de préférence) par l'activité B ; et inversement. Comme par ailleurs le groupe peut se trouver dans C1 aussi bien que dans C2, la réalisation du but social implique que les membres du groupe soient capables de passer de A à B (de substituer A à B) et réciproquement en fonction du changement des circonstances de C1 à C2 et inversement.

La substituabilité est une propriété évidente des activités économiques ¹,

1. Mais elle ne doit pas être confondue avec l'idée qu'un bien est un substitut d'un autre, ce qui veut dire qu'une même demande peut être satisfaite par le bien A ou par le bien B (« ou » inclusif, « ou » *ad libitum*). Ici c'est la survie du groupe ou la satisfaction de ses besoins importants qui est satisfaite par l'action A dans les circonstances C1 ou l'action B dans les circonstances

puisque l'économie est fondée sur l'échange. Or l'échange suppose la substituabilité en ce sens que si on a le bien A on peut l'échanger contre le bien B (et inversement), qu'en partant de la circonstance C1 où on possède le bien A, l'échange aboutit à ce qu'on ne possède plus A mais B, ce qui constitue la circonstance C2 où l'on possède B mais pas A, si bien qu'on passe à des circonstances où un échange inverse de B avec A pourrait alors se produire, et que l'échange est nécessaire pour assurer la perpétuation d'un groupe social qui réunit les échangistes.

Certes, les liens sociaux en général ne semblent pas toujours impliquer une alternance stricte, comme celle entre la possession de A et la possession de B dans l'échange. Ce sont des liens qu'on peut parfois développer « en même temps » (liens de parenté, liens de travail, liens de dépendance hiérarchique, etc.) si par « en même temps » on entend simplement « pas toujours en stricte alternance ». Cependant pour tout type de lien social, et les liens sociaux nous proposent bien des formes différentes de réciprocité, il est nécessaire que certaines des interactions qui activent ce type de lien social n'aient pas lieu dans les mêmes circonstances selon que l'interaction va d'un type de partenaire à l'autre ou en sens inverse.

Par exemple, les parents et les enfants peuvent s'aimer d'un même amour, mais ils ne sont parents et enfants que parce qu'il existe des circonstances dans lesquelles ce sont les parents qui rendent aux enfants le service d'assurer la perpétuation du groupe social en les aidant (engendrer les enfants, assurer leur subsistance et les éduquer) et des circonstances dans lesquelles ce sont les enfants qui rendent un service similaire aux parents en les aidant (en assurant l'avenir du groupe parce qu'ils sont davantage capables d'adapter la vie du groupe aux circonstances nouvelles alors que les parents ont moins de flexibilité). S'il devient inutile que les parents puissent se substituer aux enfants, alors la survie du groupe en tant qu'unité risque d'être mise en cause, les enfants pouvant être tentés de laisser les parents à leur sort. Selon les circonstances, l'interaction qui rend service à la perpétuation du groupe a lieu de l'un vers l'autre, ou de l'autre vers l'un, voire à la fois de l'un vers l'autre et inversement, mais pas toujours en même temps et dans les mêmes situations.

2 ANALYSE D'UN EXEMPLE DE SUBSTITUABILITÉ

Prenons un exemple de même veine, mais que nous analyserons en détail. Dans les sociétés paysannes, la relation familiale supposait que les parents nourrissent leurs enfants par leur production, et que les enfants aident leurs parents au travail. Les parents avaient aussi à transmettre à leurs enfants leur savoir-faire, apprentissage nécessaire pour que le groupe se perpétue, mais ils pouvaient parfois vouloir assurer cet apprentissage « sur le tas » tout

C2, et dans certaines situations au moins le « ou » doit être exclusif.

en impliquant les enfants dans leur activité de production. Or les conditions optimales de production ne sont pas les mêmes que les conditions optimales d'apprentissage. Apprendre à autrui diminue forcément le rendement. Réciproquement aider ses parents au travail est une activité orientée vers la production et non pas vers l'apprentissage. Car proposer simplement comme apprentissage de regarder les façons de faire d'un expert en plein travail et de tenter de se coordonner avec lui sans autres indications n'est pas l'apprentissage le plus efficace. Inversement l'aide des enfants pour la production, quand ils tentent ainsi d'apprendre, ne sera pas non plus optimale. Pour obtenir un optimum — qui est dans des conditions difficiles nécessaire à la survie du groupe — il faut pouvoir doser les temps d'apprentissage et ceux de pleine production, au lieu de prétendre fusionner les deux dans le temps. L'un doit pouvoir se substituer à l'autre, et réciproquement, pour que la relation fonctionne. Il y a des circonstances favorables à la production, mais elles ne sont pas optimales pour l'apprentissage, et les circonstances optimales pour l'apprentissage exigent que l'on ne soit pas contraint de viser un maximum de rendement dans la production. On pourrait appliquer le même type d'analyse aux relations hiérarchiques, aux relations de pouvoir, aux liens de la division du travail, et, on l'a vu, à l'échange. Ce tour de rôle selon les circonstances semble décisif pour assurer la solidarité d'un groupe social. Dans l'exemple qui nous occupe, il faut de plus remarquer qu'un niveau suffisant de production est une condition nécessaire à *court terme* de la survie et de la perpétuation du groupe, alors que l'efficacité de l'apprentissage est une de ses conditions nécessaires à *long terme*.

Une fois que nous avons montré en quoi la substituabilité est liée aux fondements d'une société, il nous faut tenter d'en analyser les conditions logiques.

Toute substituabilité semble impliquer une liaison entre deux conditionnels, dans notre exemple, le conditionnel Pr (pour production) et le conditionnel Ap (pour apprentissage) :

Pr : « Si l'apprentissage est suffisant ou n'est pas indispensable, qu'au contraire la production n'est pas suffisante, et que l'on veut assurer la survie de la société — au moins pour le court terme — alors il est indispensable de renouveler — voire d'améliorer — la production »

Ap : « Si le renouvellement — ou l'amélioration — de la production est suffisant, et au contraire l'apprentissage insuffisant, et que l'on veut assurer la survie de la société (à long terme), alors il est indispensable de passer du temps, pris sur la production, à apprendre aux plus jeunes les savoir-faire ».

Appelons nonAp* les conditions et circonstances qui forment l'antécédent de Pr : « l'apprentissage n'est pas indispensable et la production est insuffisante », et nonPr* les conditions et circonstances qui forment l'antécédent de Ap : « la production est suffisante, l'apprentissage insuffisant ». L'important est que le groupe social n'existe que si on peut revenir de la circonstance où il est indispensable d'élever au maximum la production sans prendre le temps

d'apprendre, à la circonstance où l'on peut faire apprendre tout en produisant moins. Alors qu'on était d'abord dans la circonstance qui exige de se concentrer sur la seule production, il faut qu'on puisse passer à la circonstance d'apprentissage, et réciproquement (puisque si on en restait à une production qui sert simplement d'essai à des fins d'apprentissage, on n'atteindrait pas un rendement optimal quand c'est nécessaire).

Une société ne survit (sur le court terme) que si l'on y tient compte de la vérité du conditionnel Pr et ne survit (sur le long terme intergénérationnel) que si l'on y tient compte de la vérité du conditionnel Ap. En un sens, la condition imposée par le premier conditionnel est aussi une condition de la satisfaction du but assuré par le second, et réciproquement. Ce qui est une condition de la survie à court terme d'une société est évidemment une condition de sa survie à long terme, au niveau de la société. Certes il y a d'autres conditions de la survie à long terme de la société que la production à court terme, mais c'en est une condition nécessaire. Ce qui est une condition de sa survie à long terme est aussi la condition de la survie à court terme de cette société, si on considère cette survie à court terme dans une période future. C'est donc aussi une condition nécessaire de sa perpétuation.

3 ENTRELACEMENT DES CONDITIONNELS

Or cela induit des situations complexes si l'on recourt à une sémantique des conditionnels à la Lewis. Selon cette sémantique, un conditionnel est vrai si en nous plaçant dans l'ensemble de mondes possibles le plus proche du monde de référence, et où l'antécédent du conditionnel est vrai, alors le conséquent du conditionnel est vrai lui aussi. La vérité d'un conditionnel suppose donc de fixer le monde de référence (mettons, le monde actuel) et de définir une distance qui permette d'estimer cette proximité, ou plus simplement une hiérarchie, une structure d'ordre entre les mondes possibles, par exemple selon le degré d'enracinement épistémique de ces mondes — il est des croyances supposées vraies que nous considérons comme plus fondamentales et donc mieux enracinées que d'autres. Mais deux conditionnels peuvent se référer à deux hiérarchies ordonnées différemment. Et c'est probablement le cas dans notre exemple. Ce qui est le plus proche du monde de référence selon l'efficacité de la production ne l'est pas forcément selon l'efficacité de l'apprentissage.

Cependant, ces deux hiérarchies sont construites selon des principes voisins, qui tiennent au but social poursuivi : dans la première, il s'agit d'ordonner les mondes selon l'impératif de maximiser les chances de survie du groupe, et dans la seconde aussi. Simplement, la première prend pour repère la maximisation des chances d'une survie à court terme et la seconde la maximisation des chances d'une survie à long terme.

Pour fixer les idées, regardons comment dans cette sémantique des conditionnels, nous évaluons la vérité du conditionnel Pr. Nous construisons une hiérarchie de mondes de manière à pouvoir situer à quelle distance de notre

monde sont les mondes dans lesquels la production devient insuffisante (les mondes Pr), et dans lesquels on assure la survie du groupe. Si nous partons d'un monde actuel où la production est insuffisante, les mondes Pr les plus proches comprendront le monde actuel. La survie du groupe rend bien indispensable le renouvellement de la production, notre conditionnel est donc validé. Mais il faut aussi envisager la possibilité que dans notre monde, la production soit suffisante et la survie assurée. Les mondes les plus proches qui satisfont l'antécédent de Pr seront donc assez lointains. Nous prenons les plus proches d'entre eux, ceux qui sont les plus similaires. Cette similarité implique évidemment que la survie à court terme soit assurée, elle implique aussi que les contraintes que fait peser l'apprentissage sur l'efficacité de la production soient similaires à celles de notre monde. Dans ces mondes les plus proches, le conséquent de notre conditionnel est donc vrai.

Pour le conditionnel Ap, nous exigerons que la survie à long terme soit assurée, en supposant que c'est le cas dans notre monde, et que les conditions d'efficacité maximale de l'apprentissage soient proches de celles de notre monde réel, où viser la production maximale possible sur le moment n'est pas très favorable à un apprentissage qui exige de remettre en cause les routines acquises et implique donc une baisse de performance temporaire.

Si nous considérons chaque conditionnel isolément, nous n'avons donc pas de problème. Mais demandons nous comment nos antécédents Pr et Ap sont situés dans notre structure d'ordre, selon nos hypothèses sur le monde actuel de référence. Quand dans le monde actuel la production est suffisante, ce monde actuel appartient à l'ensemble des mondes qui satisfont l'antécédent de Ap. L'ordre de nos mondes est donc

(1) monde actuel \leq mondes Ap $<$ mondes Pr.

Quand dans le monde actuel, la production est insuffisante, l'ordre est modifié et devient :

(2) monde actuel \leq mondes Pr $<$ mondes Ap.

Nous pourrions donc prétendre que la vérité de Pr est plus éloignée dans (1) que celle de Ap, et inversement dans (2). Si nous avons à décider d'une action, il semble que nous devrions privilégier le conditionnel dont la vérité est la plus proche du monde actuel.

Maintenant, passons de la théorie à la pratique, ne nous contentons pas de considérer chaque conditionnel comme vrai, mais vérifions d'abord si l'antécédent du conditionnel est vrai, si les circonstances qu'il décrit sont bien effectives dans le monde actuel, et dans ce cas déclenchons l'activité qui est fortement conseillée par le conséquent de ce conditionnel.

Quand nous appliquons le conditionnel Pr, parce que dans le monde le plus proche (le monde actuel) son antécédent est vrai, et que nous pouvons l'utiliser comme guide de notre action, nous allons observer une conséquence additionnelle à celle du conditionnel Pr : nous allons renouveler voire augmenter le stock de produits. Nous allons donc finir par rendre valide l'antécédent de Ap, et rendre invalide l'antécédent de Pr. Cela se fait peu à peu :

nous rapprochons du monde de référence les mondes où l'antécédent d'Ap est vrai et éloignons du monde de référence les mondes où l'antécédent de Pr est vrai. Finalement, les mondes de l'antécédent de Ap, comprennent le monde réel. Dans ce monde Ap le plus proche qui est le monde réel, l'antécédent d'Ap étant vrai, nous allons appliquer le conditionnel Ap, et cela va avoir pour conséquence de rendre peu à peu de plus en plus proches les mondes qui valident l'antécédent du conditionnel Pr, et de falsifier l'antécédent de Ap. Nous éloignerons du monde réel les mondes où l'antécédent de Ap est vrai, et rapprocherons du monde réel les mondes où l'antécédent de Pr est vrai. Plus nous nous approchons des mondes où la conséquence de Ap est satisfaite, moins son antécédent est satisfait et plus l'antécédent de Pr est satisfait, et réciproquement.

Quand nous mettons en pratique Pr, l'activité de production change la place des mondes possibles dans la hiérarchie, mais en faveur des mondes propres à l'apprentissage. En passant à l'apprentissage, inversement, on rend plus proches du monde réel les mondes non actuels où la production sera insuffisante. On les rend plus proches que les mondes non actuels où elle sera suffisante. Ce nouvel ordre de proximité tient cependant toujours à la préférence générale pour ce qui assure les conditions de survie de la société (comme dans la précédente hiérarchie), mais cette préférence est conjointe aux conséquences pratiques d'une focalisation sur l'apprentissage plus que sur la production (conséquences qui tendent à changer les conditions et à renverser la hiérarchie).

Si on change l'ordre de proximité des mondes possibles par rapport au monde de référence en appliquant un conditionnel, on ne change pas la vérité de ce conditionnel pris isolément. On change la place relative des mondes qui assurent la vérité de ce conditionnel par rapport aux mondes qui vérifient d'autres conditionnels aux antécédents incompatibles avec le premier conditionnel. En partant du conditionnel Pr et de la situation où l'on peut appliquer son conséquent, on part de l'ordre (2) monde actuel \leq mondes Pr < mondes Ap; en appliquant son conséquent on transforme cet ordre pour arriver à l'ordre (1) monde actuel \leq mondes Ap < mondes Pr, et réciproquement si on applique le conséquent de Ap.

Si donc nous supposons que la vérité d'un conditionnel (par exemple Pr) tient à la vérité de son antécédent dans des mondes ordonnés *selon un certain ordre de similarité*, nous serions obligés de reconnaître que cet ordre de similarité s'est interverti. Pour maintenir la vérité de chaque conditionnel (ici de Pr), il faut que nous nous bornions à considérer le monde réel et les mondes Pr, sans prendre en compte tout un ordre de mondes, pourtant ordonnés selon un même principe fondamental de survie du groupe social, ordre dans lequel nous rangeons aussi les mondes Ap. La validité du conditionnel Pr exigerait donc d'exclure de l'ordre considéré les mondes Ap. Pourtant initialement, c'est bien parce que les mondes Pr étaient plus proches du monde réel que les mondes Ap que nous avons pu déclencher l'application du conditionnel Pr. Leur rapport avec les mondes Ap restait donc pertinent.

Nous avons donc un système où chaque conditionnel est vrai, mais où sa traduction dynamique et pratique revient à inverser la place des mondes dans la hiérarchie. Si nous appliquons le conditionnel Ap, nous faisons passer les mondes non actuels où la production est insuffisante au premier rang avant les mondes où elle est suffisante, si bien que nous minons sinon les conditions de validation au sens strict, du moins les conditions de situation dans la hiérarchie du conditionnel Ap. Mais ce faisant nous assurons non seulement la vérité du conditionnel Pr qui ne tient compte que de l'ordre des mondes Pr par rapport au monde de référence, mais aussi son applicabilité, qui, elle, exige de tenir compte de toute la structure d'ordre.

Cette situation est pour l'instant liée d'une part au rapport entre les conditionnels Pr et Ap, et d'autre part au rapport entre vérité (isolée) et applicabilité (qui tient compte de tout l'ordre, mais qui aboutit à le modifier). Mais il doit être possible d'exprimer cette situation non plus selon cette dualité, mais dans une proposition qui exprime simplement une vérité.

Tenons alors pleinement compte de ce que le conditionnel Ap et son accomplissement sont des conditions de possibilité pour l'applicabilité du conditionnel Pr, et le conditionnel Pr et son accomplissement des conditions de possibilité pour l'applicabilité du conditionnel Ap. Imaginons alors que nous tentions d'interpréter « condition de possibilité » à la manière d'un méta-conditionnel (qui aurait pour antécédent et conséquent les deux conditionnels et les relations entre leurs applicabilités). Dès lors, une condition de vérité de ce méta-conditionnel serait que la hiérarchie des mondes les plus proches soit intervertie entre le conditionnel antécédent et le conditionnel conséquent — et que cette interversion soit elle-même intervertie quand on parcourt la boucle. Il faudrait pour cela considérer non pas simplement un ordre qui nous indique les mondes les plus proches du monde de référence, mais les dynamiques de relations les plus normales entre mondes selon les ensembles normaux de mondes de référence, de manière à ce que nous puissions ranger dans l'ensemble des mondes de référence aussi bien un monde actuel Ap qu'un monde actuel Pr, que le monde actuel Ap soit au départ en relation de proximité maximale avec l'antécédent de Ap, puis par application du conditionnel Ap finisse par être en relation de proximité maximale avec l'antécédent de Pr, ce qui déclenche la dynamique inverse.

Revenons alors à la notion de virtuel, qui est un des constituants de la notion de substituabilité. Elle implique une condition de « double ancrage ». Et cette condition revient à dire que les représentations qui nous envoient dans des mondes possibles et nous éloignent du monde réel doivent nous permettre ensuite de nous rapprocher du monde réel. Ainsi virtuel et substituabilité impliquent ce jeu entre vérité et applicabilité, et donc un méta-conditionnel similaire à celui que nous venons d'évoquer, ainsi que sa méta-sémantique qui porte non plus sur un relation d'ordre entre des mondes possibles, mais sur des relations dynamiques sur les relations d'ordre entre mondes possibles.

Il faut donc une dynamique d'entrelacement entre ordres sur les mondes

possibles pour rendre compte de la relation fondamentale du social (et de l'économique) qu'est la substituabilité. Il ne suffit pas de la notion usuelle d'un ordre hiérarchique unique entre mondes possibles. Il faut une relation entre deux ordres de mondes possibles, et il faut de plus s'assurer de la dynamique cyclique que nous avons évoquée : ce qui est le monde contrefactuel pour un monde de référence devient bien comme conséquence de la pratique ainsi déclenchée le monde de référence pour l'autre contrefactuel.

Autrement dit il faut qu'un possible contrefactuel (parmi les plus proches) puisse devenir le monde de référence et qu'un monde de référence puisse devenir un monde contrefactuel parmi les plus proches et réciproquement. C'est pour désigner ces possibles particuliers, qui sont plus fortement reliés au monde de référence actuel que les mondes possibles usuels, puisqu'ils deviendront actuels, que nous avons parlé de virtuel. Nous arrivons à la conclusion suivante : la substituabilité implique que l'actuel soit appelé à devenir le virtuel de son virtuel.

4 VIRTUEL ET PRÉDICATION

Or la version ontologique de la prédication classique, par laquelle un universel est instancié aussi bien dans un particulier actuel que dans un particulier contrefactuel placé dans un monde possible (qu'il soit situé ou non dans un ordre de proximité par rapport au monde actuel), et cela selon une simple relation binaire entre l'universel et le particulier, semble avoir des difficultés avec un tel dispositif.

En effet l'instanciation d'un universel dans un particulier actuel, peut-on supposer, exige en même temps que soit possible (au sens au moins du pur possible, sinon du virtuel), le rassemblement des circonstances nécessaires à la mise en place de cette instanciation (par exemple nonPr* si on est en lancement de l'apprentissage et donc dans les conditions de validation du conditionnel Ap). Mais comme cette satisfaction des circonstances a elle-même des conditions de possibilité, elle exige aussi la validation de ces conditions de possibilité. Or nous venons de voir que ces conditions de possibilité, elles, exigent la validité du conditionnel Pr, qui lui-même est actualisable dans des circonstances contraires nonAp*. Il n'y a pas contradiction, d'une part parce que ces circonstances contraires nonAp* ne sont pas réalisées dans le monde actuel propre au particulier initial, mais dans un autre monde, d'autre part parce que ce qui est exigé pour une instanciation, ce n'est pas que soient réalisées de fait ces circonstances — on peut tenter d'instancier un universel dans un monde mais cette tentative peut justement amener à conclure, les circonstances n'étant pas présentes dans ce monde, que son instanciation dans tel particulier existant n'est pas le cas. Ce qui est exigé en revanche, c'est que tout ce qui est requis par l'universel soit bien mobilisable au moins au niveau du possible. Dans le cas de nos conditionnels, le monde Pr et le monde Ap doivent pouvoir devenir actuels, et chacun d'entre eux doit aussi pouvoir devenir le monde contrefactuel le plus proche du monde actuel de

référence.

Un premier point est que ces circonstances contraires nonAp* sont les implications *d'un autre universel*, la pure production Pr, et qu'ainsi l'instanciation d'un universel a pour condition un autre universel qui a des conditions d'actualisation contraires. Nous exigeons donc pour l'instanciation de l'universel « phase d'apprentissage » non seulement qu'un autre universel, celui de la « pure production », ne soit pas instancié dans le monde actuel (puisque l'ordre est alors monde réel \leq mondes Ap < mondes Pr), mais encore qu'il soit instancié dans l'autre ordre entre actuel et contrefactuel (monde réel \leq mondes Pr < mondes Ap).

Le deuxième point est que cette instanciation le relie donc non seulement à un autre universel mais à un autre particulier. Elle suppose des conditions contraires aux premières, elle suppose enfin que cette nouvelle instanciation dans le cadre de cet ordre soit elle aussi conditionnelle à l'instanciation du premier universel dans notre monde, dont l'actualisation a en termes d'ordre des conditions contraires. L'instanciation suppose donc sinon des virtuels, du moins la possibilité de cette dynamique propre à deux virtuels.

Il ne suffirait pas, pour sortir de ces complexités, de recourir à la thèse d'Armstrong. Il soutient qu'il n'existe que des universaux instanciés, soit dans le monde réel, *soit dans des mondes possibles*. Mais l'universel qui dans le présent n'est pas instancié — par exemple si on se consacre à l'apprentissage au lieu de la production — doit bien être instancié non pas seulement dans un quelconque monde possible, mais dans une version temporelle différente, et pas trop lointaine, de notre monde actuel. Cela restreint fortement la classe des mondes possibles admissibles et cela tient à notre définition du virtuel, qui a deux ancrages dans le réel et non pas un seul.

Ainsi, au lieu d'avoir une simple relation binaire entre un universel et son instanciation dans un particulier, par ailleurs élément d'un monde au moins, actuel ou possible, nous avons une instanciation qui suppose l'instanciation dans un autre particulier d'un universel exclusif du sien dans une autre structure de mondes, reliée à la première. La relation d'instanciation est donc loin d'être seulement binaire, puisqu'elle exige tous les termes que nous venons d'énumérer, dont le statut ontologique est complexe.

On pourrait prétendre que c'est là une bizarrerie propre aux conditions de constitution de faits sociaux. Mais admettre cela reviendrait à reléguer l'instanciation binaire hors de notre monde social. Or pour pouvoir donner à ces entités soustraites aux conditions sociales un mode d'existence, il faut à tout le moins qu'il soit possible, dans notre monde social, de leur assigner ce mode d'existence d'entités soustraites à ce monde social, ce qui revient à les relier d'une autre manière — négative — à ce monde et ses conditions. Autrement dit, nous pouvons penser des entités simplement possibles et non pas virtuelles, mais elles auront forcément dans leur constitution quelque relation aux entités virtuelles.

Qu'est-ce que cela implique pour notre ontologie, concernant les modes d'être tels que universaux et particuliers? On peut tirer de ces situations

complexes des arguments pour critiquer l'idée que nous puissions poser deux types d'êtres séparés, les universaux et les particuliers. En effet, chacun de nos deux universels suppose pour son instanciation l'existence virtuelle, et qui dit existence virtuelle dit existence qui peut revenir à l'actualité, via l'existence d'au moins un particulier qui instancie l'universel opposé dans une autre structure de mondes qui lui est coordonnée par la substituabilité. Les particuliers ne sont pas plus séparables que les universels.

Cependant nous ne pouvons pas non plus dire qu'il n'existe d'universaux qu'instanciés et non séparés. En effet, l'instanciation d'un universel dans un particulier qui appartient à un monde situé dans une structure de mondes exige l'existence d'une application d'un universel opposé à un particulier dans une *autre* structure de mondes. Chaque universel est donc bien séparé par une structure de mondes du particulier qui instancie l'universel opposé. Nous devons relier les universaux aux instanciations particulières d'autres universaux opposés. Nous devons aussi relier les particuliers à des particuliers opposés, via des universaux qui ne sont pas les universaux instanciés par les premiers particuliers. Cela parce que ces universaux et ces particuliers doivent satisfaire les contraintes des virtualités, donc se raccorder à des actualités instanciées, et aussi à d'autres universaux opposés aux leurs.

Certes, nous pourrions croire nous débarrasser du problème en étant platonicien et en soutenant que des universaux existent, sans avoir à être instanciés. Dès lors, dans notre monde pratique et sensible, nous emprunterions à chaque période (production ou apprentissage) l'universel qui convient. Mais c'est oublier que cet emprunt, une fois inscrit dans une action, change les conditions du monde de telle manière que l'antécédent qui définit notre universel par le conditionnel approprié devient caduc, et ouvre la possibilité et l'exigence de l'autre universel dont l'antécédent implique des conditions contraires. Nous ne pouvons donc pas rester platonicien puisque nous devons passer d'un universel à un autre — *via des particuliers* — pour définir les propriétés de chaque universel : l'apprentissage n'est pas définissable indépendamment de la production, et la production — quand lui est associée l'idée de productivité — n'est pas définissable indépendamment de l'apprentissage. Platon lui-même avait d'ailleurs compris cela dans *Le Sophiste*, mais il pensait à des relations entre universels, et non pas à des relations entre universels via des particuliers, comme c'est le cas ici.

Nous pouvons évidemment tenter de sortir de ces boucles et de ces entrelacements en découpant temporellement les séquences, mais c'est faire réapparaître le problème, puisque quand nous sommes en pure production, si nous voulons que notre société perdure, ou tout simplement si nous agissons de manière à ce qu'elle perdure, nous devons préparer la phase d'apprentissage ; et inversement en phase d'apprentissage nous devons préparer la phase de pure production — ou de recherche d'un meilleur rendement. Autrement dit, nous devons au temps t tenir compte de la phase suivante, et la phase suivante $t+1$ fera revenir une phase du type de la phase précédente. L'entrelacement vaut aussi pour les temps.

On pourrait objecter qu'en étant passés de la simple vérité d'un conditionnel à son applicabilité, nous sommes aussi passés subrepticement de la question de l'instanciation à celle de l'exemplification. L'instanciation se fait d'un universel à un particulier, d'une substance universelle à une substance particulière, d'un accident universel à un accident particulier ; l'exemplification se fait d'une substance universelle à un accident particulier. L'instanciation se borne à particulariser, l'exemplification met en jeu une forme de réalisation. Mais on peut retourner l'argument. Cela nous indiquerait que l'instanciation ne se soucie pas du rapport à l'actuel — fût-ce via le virtuel — alors que l'exemplification s'en soucie. Or pour rendre compte de nos conditionnels, nous devons indiquer ces rapports avec ce qui tient lieu dans chaque cas de monde actuel. L'instanciation doit donc se soucier de ce rapport. Nous pourrions inversement suggérer de limiter notre métaphysique au virtuel et à l'actuel, et de ne nous poser le problème des rapports entre universel et particulier que dans ce cadre du virtuel, si du moins nous pensons que les conditions d'une ontologie des réalités sociales sont nos conditions de base. Ce serait aussi exagéré : le pur possible a un statut ontologique, mais ce statut, pourrait-on soutenir, est non pas moins complexe que celui du virtuel, mais plus complexe : il exige un blocage du double ancrage, un blocage du retour à un autre actuel. En effet si une réalité est telle que nous ne puissions la connaître, alors il faut qu'existe un obstacle à cette connaissance (c'est une propriété de cette réalité qu'elle se situe hors des limites de cette connaissance, par exemple).

5 CONCLUSION : ENTRELACEMENTS ET ENTITÉS SOCIALES

Nous avons cependant omis dans cette analyse de développer une condition que nous n'avons signalée qu'en passant. Ces entrelacements et ce double ancrage tiennent fondamentalement à ce que nous avons admis au départ que ces conditionnels étaient liés aux conditions de survie d'une société — qui reste *la même* société et dans le *court terme*, pour la production en réponse à des questions immédiates de survie, et dans le *long terme*, pour la transmission d'un apprentissage de génération en génération. C'est seulement parce qu'il s'agit du renouvellement d'une société que nous devons boucler les conditionnels les uns sur les autres, faire de l'applicabilité de l'un la condition de possibilité de l'applicabilité de l'autre, et exiger que les deux structures d'ordre inversées entre mondes possibles soient à relier l'une à l'autre pour donner le sens des universels en cause.

Mais nous pouvons aussi bien considérer que l'unité d'une société, sa perpétuation du court sur le long terme, qui lui permet de demeurer la même société, exige² cette forme d'entrelacement entre conditionnels qu'est la sub-

2. Il reste à montrer dans quelles circonstances il est nécessaire pour que la société fonctionne que ses membres la pensent comme une entité.

stituabilité. Pour maintenir et poursuivre une société, il faut entrelacer de l'actuel et du virtuel, cette espèce particulière de possible dont nous pouvons maintenant approfondir le statut : c'est un possible tel que les relations d'ordre entre mondes possibles y sont dépendantes des conséquences pratiques des changements du monde actuel, et que les possibilités pratiques de changement du monde actuel y sont dépendantes des inversions de structure d'ordre des mondes possibles que permettent ces entrelacements entre changements actuels et possibilités non actuelles.

Ainsi dans les entités sociales, l'actuel se trouve intimement lié au virtuel, le particulier à un réseau d'universels substituables. Réciproquement, un virtuel, une fois entrelacé avec l'existence sociale, ne doit pas perdre son double ancrage dans l'actuel, sinon l'être social dont il permet l'existence disparaît.

BIBLIOGRAPHIE

- Livet P. & Nef F. (2009), *Les êtres sociaux*, Hermann.
Lewis D. (1973), *Counterfactuals*, Blackwell.
Armstrong D. (1997), *A world of states of affairs*, Cambridge studies in philosophy, Cambridge University Press.